



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Coopération intermunicipale dans le secteur ouest de la MRC de La Matapédia pour améliorer la sécurité routière

Sayabec, 22 mai 2024 - Les six municipalités du secteur ouest de la MRC de La Matapédia ont uni leurs forces depuis 2018 pour collaborer sur des projets visant à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Saint-Damase, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Cléophas, Sayabec et Val-Brillant se sont engagées dans une démarche commune pour renforcer la sécurité routière dans la région.

Dans cette optique, les municipalités ont récemment investi dans l'acquisition d'un planteur hydraulique de poteau de signalisation ainsi que d'une remorque adaptable à un camion. Ces équipements permettront de faciliter et d'accélérer la pose de poteaux de signalisation, contribuant ainsi à renforcer la sécurité sur les routes de la région.

En outre, conscientes de la problématique des excès de vitesse sur leur territoire, les municipalités ont également acquis 10 radars numériques de vitesse. Ces dispositifs seront déployés stratégiquement dans les zones où les excès de vitesse sont les plus fréquents, notamment lors d'activités spéciales ou d'événements locaux.

Une entente de coopération est officiellement signée entre les six municipalités pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à ce que les frais liés à l'acquisition de la remorque et du planteur de poteau de signalisation soient entièrement remboursés au fonds de roulement.

Ce projet de coopération intermunicipale a pu voir le jour grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Fonds régions et ruralité. Les municipalités tiennent à exprimer leur gratitude envers le gouvernement provincial pour son appui précieux dans la réalisation de cette initiative essentielle pour la sécurité des citoyens de la région.

« Notre gouvernement est fier d'encourager les projets qui, comme celui-ci, visent à mettre en commun des équipements, car ils permettent aux municipalités concernées d'en offrir plus à leur population. D'ailleurs, je salue les municipalités participantes pour leur collaboration et leur souci de mettre l'intérêt des citoyennes et citoyens au cœur de leurs décisions », mentionne la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
M. Marcel Belzile, Maire
Téléphone : 418-631-5057



Présence sur la photo : Messieurs Jean-Paul Bélanger, maire de Saint-Cléophas, Maxime Tremblay, maire-suppléant de Val-Brillant, Patrick Fillion, maire de Saint-Moïse, Marcel Belzile, maire de Sayabec et Martin Carrier, maire de Saint-Damase. Absent : M. Gilbert Marquis, maire de Saint-Noël.